

PLAINTE EN VERTU DE L'ARTICLE 37 CODE CANADIEN DU TRAVAIL

PRIÈRE D'ÉCRIRE LISIBLEMENT - Consulter la Circulaire d'information n° 11-05 et *Virginia McRaeJackson et autres*, [2004] CCRI n° 290, à l'adresse suivante:
http://www.cirb-ccri.gc.ca/decisions/index_f.asp. Ce matériel de référence peut aussi être obtenu auprès des bureaux régionaux du CCRI.

Plaignant

NOM: _____

ADRESSE: _____

NUMÉRO(S) DE TÉLÉPHONE: _____ TÉLÉCOPIEUR: _____

EMPLOI - DATE D'EMBAUCHE _____

DATE DE CESSATION D'EMPLOI (S'IL Y A LIEU) _____

NOM DU REPRÉSENTANT OU DE L'AVOCAT, s'il y a lieu: _____

ADRESSE: _____

NUMÉRO(S) DE TÉLÉPHONE: _____ TÉLÉCOPIEUR: _____

Agent négociateur

NOM DU SYNDICAT: _____

ADRESSE: _____

NUMÉRO(S) DE TÉLÉPHONE: _____ TÉLÉCOPIEUR: _____

NOM ET TITRE DU REPRÉSENTANT SYNDICAL: _____

Employeur

NOM DE L'ENTREPRISE: _____

ADRESSE: _____

NUMÉRO(S) DE TÉLÉPHONE: _____ TÉLÉCOPIEUR: _____

NOM ET TITRE DU REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE: _____

Renseignements généraux concernant la plainte:

a. Nature de l'incident (cochez toutes les cases pertinentes)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cessation d'emploi | <input type="checkbox"/> Autre mesure disciplinaire |
| <input type="checkbox"/> Droits d'ancienneté | <input type="checkbox"/> Question concernant la convention collective |
| <input type="checkbox"/> Grief non renvoyé à la procédure de règlement des griefs | <input type="checkbox"/> Grief non renvoyé à l'arbitrage |
| <input type="checkbox"/> Le syndicat ne vous a pas communiqué sa décision | <input type="checkbox"/> Autre (précisez): |

b. Grief (joignez une copie des griefs et des réponses - s'ils sont disponibles)

Date présentée: _____

Nom du dirigeant syndical qui a accepté ou refusé de présenter le grief:

Articles de la convention collective auxquels il aurait été contrevenu (joignez la convention collective ou les passages pertinents): _____

c. Date à laquelle vous avez eu connaissance de la violation par le syndicat: _____

d. Si la présente demande est présentée plus de 90 jours après que vous avez eu connaissance de la violation par le syndicat, exposez les raisons pour lesquelles vous avez tardé à présenter la plainte:

e. Compte tenu des Motifs de décision n° 290, le syndicat a agi de façon (indiquez seulement la violation applicable):

- Arbitraire Discriminatoire De mauvaise foi

Veillez expliquer pourquoi:

f. Audience demandée:

- Oui Non

Veillez expliquer pourquoi:

Décrivez brièvement en ordre chronologique les faits et circonstances que vous invoquez à l'appui de la présente plainte et indiquez le nom des témoins, le cas échéant, de chaque événement:

Décrivez les ordonnances ou les redressements que vous voulez obtenir du Conseil:

Dressez la liste de tous les documents, en ordre chronologique, présentés à l'appui de la présente plainte et joignez-en une copie à ce formulaire:

1.

2.

3.

(Ajoutez des pages supplémentaires si nécessaire)

Signature:

Date: